

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 29 mars 2021 à 20H00 en la Mairie de Rittershoffen

**Présents** : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry et Rohrbacher Patrick *Adjoints*.

Mmes. Sattler Annick, Schmidt Christine.

Mrs. Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Stoehr Cédric et Wohlhutter Olivier.

**Absents excusés** : Diho Catherine, Printems Florine, Andler Mathieu et Vonau Fabrice.

**Secrétaire** : Hoffmann Thierry

Le compte-rendu comporte 3 pages

La réunion démarre à 20H00 et se termine à 22h50.

## Ordre du jour

**Ajout des points 13 - 14 et 15 à l'ordre du jour avec l'accord des membres du conseil municipal.**

**1. Validation du compte-rendu de la séance du 22 février 2021** : Après lecture faite par Rohrbacher Patrick, validation à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**2. Echange de parcelles entre M. Walther Rémy et la commune** : Le Conseil Municipal ne trouve pas opportun de procéder à cet échange : 10 voix contre l'échange et 1 abstention.

**3. Comptes administratifs et compte de gestion du receveur 2020 : commune et chaufferie :**

Compte Administratif de la chaufferie :

Déficit de fonctionnement	- 107 348,42€	
Excédent d'investissement	44 353,94€	
Déficit global de clôture :	- 62 994,48€	<b>VOTE</b> à l'unanimité.

Compte Administratif de la Commune :

Excédent de fonctionnement	293 411,31€	
Excédent d'investissement	- 32 139,98€	
Excédent global de clôture :	261 271,33€	<b>VOTE</b> à l'unanimité.

Décharge est donnée au receveur pour le compte de gestion de la chaufferie communale ainsi que pour le compte de gestion de la Commune. **VOTE** à l'unanimité.

**4. Affectation du résultat : Commune et chaufferie : VOTE** à l'unanimité.

**5. Budget prévisionnel 2021 chaufferie :**

Dépenses et recettes de fonctionnement	186 541€	
Dépenses d'investissement	48 434€	
Recettes d'investissement	89 485€	<b>VOTE</b> à l'unanimité.

**6 . Réfection du trottoir devant Balcke Georges** : Devis des entreprises : Heiby 8 301.60€ et Ruffy 6 028€, suite au désistement de Meyer nous sommes en attente d'un troisième devis. Pour Heiby, il faudra régler en outre, 1 500€ pour la moitié des éléments en « L » des 6m de la Commune et la moitié de l'installation du chantier.

Le Conseil autorise le Maire à signer avec l'entreprise qui propose le meilleur devis.

**7. Prise des compétences mobilités par la ComCom de l'Outre Forêt :** **VALIDATION** à l'unanimité de transférer la compétence : organisation de la mobilité à la Cocom, pas de se substituer à la région Grand Est dans l'exécution des services réguliers de transport public.

**8. Achat d'un nouvel ordinateur fixe pour le secrétariat :** L'ordinateur en place étant obsolète, le C. M. **VALIDE** à l'unanimité cet achat au prix de 1 266€ TTC chez MIS.

**9. Paroisse Catholique : demande de subvention suite à des travaux d'éclairage et de peinture :** Montant total des travaux 8 088.25 TTC subventionnés à 30% par la commune soit 2 426.47€. **VALIDATION** à l'unanimité.

**10. Panneaux photovoltaïques sur l'église catholique :** Lors d'un précédent conseil, il a été discuté l'éventualité de louer le toit de l'église catholique à une société spécialisée, les diverses propositions (ES, PER et Poly Tech) reçues à ce jour ne sont pas satisfaisantes, le Conseil charge le Maire de solliciter également la société Laueffer en vue d'une proposition.

**11. Salle des fêtes :** Tarif de location saison 2021/22 pour le foot (SCR ou Entente de Jeunes) et le Qi Gong : 7,50 €/heure ou le forfait annuel de 150€ si plus de 20 séances le même hiver. Le tarif de location reste à 15€/h pour la danse avec M. Keller « CK Danse ». **VALIDATION** à l'unanimité.

**12. Salle des fêtes : tarif location 2021 pour des funérailles non religieuses :** Le Maire ayant été sollicité par les Pompes Funèbres Moritz, le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants : 120€ pour la petite salle, 200€ pour la grande salle + 50€ si utilisation de la cuisine. Charge à l'utilisateur de la mise en place des chaises et du passage du "swiffer" avant retour des clés. **VALIDATION** à l'unanimité.

**13. Lotissement "Belle vue" clôture d'anciennes opérations :** selon demande du percepteur. **VALIDATION** à l'unanimité.

**14. Choix société de nettoyage hottes, VMC, aération, ... pour la salle des fêtes et l'école élémentaire :** Dans le cadre sécuritaire, certains appareils (hotte de cuisson, hotte vapeur, ventilations, chambres froides, VMC...) nécessitant des nettoyages périodiques avec installation de trappes de visite sur les gaines de ventilation de la salle des fêtes, le Maire a contacté des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité.

Hygièn' 3D de Schiltigheim au tarif de 3 170.26€/an

FHV de Mulhouse au tarif de 3 243.60€/an

Le C.M. souhaite connaître les choix fait dans ce domaine par les Communes d'Oberroedern et de Surbourg.

**15. Vote à bulletins secrets en cas de présence de personnes extérieures au conseil :** **VALIDATION** à l'unanimité.

#### **16. Divers :**

- Logement du 1<sup>er</sup> étage du presbytère protestant : La mise en place d'une cloison ainsi que d'une porte en haut de l'escalier pour éviter une déperdition de chaleur, sont inutiles. Deux portes avaient été retirées par le précédent locataire ; Pascal, notre agent communal, les a remises en place, va les peindre et changer les vieilles poignées de portes. Reste la possibilité d'installer un rideau de séparation derrière la porte d'entrée au rdc ce qui limitera également les courants d'air.
- Méthaniseur: avancées du permis de construire: la préfecture devrait prendre sa décision aux alentours du 15 avril. 2 recours ont été déposés au tribunal administratif.
- Parcelle d'Arbogast Alfred près du city stade n'est plus à vendre, le propriétaire souhaite y faire des plantations favorisant la biodiversité. Projet à aborder cet automne.

- La parcelle Haessig n'est plus à vendre.
- Foodtrucks : tous les mercredis de 17h00 à 19h00 présence d'un Foodtruck sur le parking de l'Eglise Catholique, en alternance Burger de chez Bricka (à partir du 07/04) et la Flam'euse tartes flambées et 2 sortes de pizzas (à partir du 14/04).
- Courrier recommandé de M. Luttmann Jean-Claude relatif à la voirie/circulation : une copie sera transmise à l'ensemble des conseillers.
- Extension lotissement : 5 couples ont manifesté de l'intérêt. La complexité des réseaux et les raccordements de la partie basse nécessitent de dresser une carte précise des réseaux et EMCH+Berger ignore encore si des fouilles archéologiques sont à réaliser.
- 13 juillet sans ballons gonflables : lors d'un prochain conseil, nous devons nous pencher sur une alternative au lâcher de ballons pas très écologique et désormais interdit.
- Broyage des déchets végétaux : l'entreprise Trautmann ne prend plus les déchets verts. M. Clauss Rémy payera le prochain broyage et utilisera les copeaux pour les épandre sur ses parcelles agricoles.  
La Commune continuera donc à accepter les déchets végétaux secs (pas les verts) sur le site du hall de stockage.
- Suite à une fuite d'eau au niveau du cimetière, il faudra procéder au remplacement d'une bouche à clé et d'une vanne d'arrêt. Le syndicat des Eaux de Seltz a été informé, la répartition du coût reste à définir.
- Le Conseil Municipal décide d'acheter les plantes pour le fleurissement de la Commune aux Serres Fleuries à Niederroedern, la société Mathès ayant fermé.
- Divers points : le City Stade et la convention avec Passion Bécanes seront abordés lors du prochain conseil.

